



Versailles, le 9/04/2024

MONSIEUR François LACOMBE

Direction générale des Services,
Direction des affaires juridiques et des assemblées,

Affaire suivie par : Madame Elisa TREMOULINAS
Courriel : etremoulinas@yvelines.fr
Téléphone : 01.39.07.71.73

Document envoyé par courriel conformément aux instructions de son destinataire.

Cher Monsieur,

Vous avez sollicité en date du 3 novembre 2023, la communication de la part du département des Yvelines de la liste des autorisations de voirie délivrées par les services départementaux pour les travaux concernant les ouvrages existant ou à construire suivants :

- Les réseaux de télécommunication ;
- Les réseaux concédés de distribution ou de transport d'électricité ou de gaz ;
- L'adduction d'eau potable, acheminement d'eaux usées ou pluviales ;
- Les réseaux de chaleur ou de froid.

Vous demandez en outre que cette liste comporte, dans la mesure du possible les informations demandées dans le cadre du formulaire 14023.

Ainsi, vous trouverez, joint au présent courriel, suivant les dispositions des articles L. 311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) le document demandé recensant les autorisations d'intervention sur le domaine public pour l'année 2023.

Il est à préciser que ce document est le seul que le département des Yvelines a en sa possession répondant à la demande que vous avez formulée.

La présente décision peut être contestée dans les deux mois suivant sa notification, par voie de recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Président du Conseil départemental
Et par délégation
La responsable du pôle vie institutionnelle et
affaires générales
Direction des affaires juridiques et des
assemblées

Emilie GRAND



Pièce jointe :

- *Tableur Excel recensant les autorisations d'intervention sur le domaine public pour l'année 2023*